

RESOLUTIONS POUR LE CA du 23/02/2007

MODALITES DE SELECTION POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PEKIN 2008

Argumentaire

Le Conseil d'Administration de la FFVoile en date du 16 décembre 2005 a reconduit, pour l'olympiade 2005-2009, le Comité de sélection composé de :

- Monsieur Philippe GOUARD, DTN de la FFVoile,
- Madame Claire FOUNTAINE, Directrice des équipes de France,
- Monsieur Henry BACCHINI, Vice-président de la FFVoile.

La préparation spécifique des Jeux Olympiques de Voile de PEKIN du 8 au 24 août 2008, sur le site de Qingdao en Chine, dans une perspective d'objectifs sportifs de qualification des 11 séries et de 3 médailles (convention d'objectifs avec le MJSVA), amène la FFVoile à conduire simultanément deux projets sportifs français de haut niveau dans les années 2007 et 2008.

La FFVoile doit à la fois maintenir son haut niveau sportif mondial sur l'ensemble des disciplines de la voile, notamment olympiques, en liaison directe avec les spécificités françaises, et son « histoire sportive voile » unique au monde, tout en menant parallèlement la sélection et la préparation spécifique des athlètes susceptibles d'obtenir une médaille aux JO de PEKIN.

Les Jeux Olympiques se disputeront sur 11 séries :

- 4 séries hommes : RSX, Laser, 470, Star,
- 4 séries femmes : RSX, Laser Radial, 470, Yingling,
- 3 séries open: Finn, 49er, Tornado.

La qualification des séries par nation pour les JO s'effectuera en plusieurs temps :

- lors des Championnats du Monde ISAF de Cascais en 2007 (75% des places),
- lors des Championnats du Monde de Classe en 2008 (25%).

Il est à noter que ces épreuves qualifieront non pas un équipage mais une nation par série aux Jeux Olympiques.

La sélection des équipages représentant la France aux JO de PEKIN doit tenir compte de multiples facteurs :

- la performance sportive,
- les capacités d'adaptation à un événement sportif majeur,
- les capacités d'adaptation aux conditions spécifiques du plan d'eau chinois
- etc....

La FFVoile souhaite ainsi s'assurer que ses représentants aux Jeux Olympiques sont ceux qui, potentiellement, ont les meilleures chances d'obtenir une médaille, en tenant compte de ces multiples facteurs spécifiques au plan d'eau chinois et au caractère exceptionnel d'une épreuve comme les JO.

Dans ces conditions, la proposition de sélection par la FFVoile au CNOSF des équipages français pour les JO de PEKIN, ainsi que la sélection des équipages participant à l'épreuve préolympique de Qingdao en août 2007 (seulement un équipage par nation), seront déterminées sur décision d'un Comité de Sélection entièrement souverain en la matière.

Le Comité de sélection s'appuiera notamment sur le comportement et les performances obtenus lors des différentes phases de préparation (entraînements, stages) et lors de compétitions d'observation, et notamment, sans que cette liste soit limitative, les Championnats du Monde et d'Europe de séries et les Semaines Olympiques.

Les décisions du Comité de Sélection s'effectueront bien évidemment dans le strict respect des différents règlements nationaux et internationaux (et notamment le RI de la FFVoile, le code d'éligibilité de l'ISAF, les règlements du CNOSF et du CIO), ainsi que de la réglementation en vigueur.

Résolution

Le CA de la FFVoile, en date du 23 février 2007, donne entière délégation au comité de sélection composé de Philippe GOUARD (DTN de la FFVoile), Claire FOUNTAINE (Directrice des Equipes de France) et Henry BACCHINI (Vice-président de la FFVoile) en vue de :

- procéder par tous moyens à la sélection des Equipages représentant la France à l'épreuve préolympique de Qingdao en août 2007,
- procéder par tous moyens à la sélection de la liste des Equipages devant être proposée au CNOSF afin de représenter la France aux Jeux Olympiques de PEKIN du 8 au 24 août 2008.